



Conseil économique et social

Distr. générale
5 juillet 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du logement et de l'aménagement du territoire

Soixante-quatorzième session

Genève, 7-9 octobre 2013

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Travaux du Bureau du Comité du logement et de l'aménagement du territoire

Recommandations du Bureau relatives aux travaux actuels et futurs du Comité du logement et de l'aménagement du territoire

Note du secrétariat

Résumé

La présente note repose sur les rapports des réunions du Bureau du Comité du logement et de l'aménagement du territoire tenues à Genève le 28 novembre 2012, le 19 février 2013, le 21 avril 2013 et le 22 mai 2013. Elle rend compte des travaux du Bureau qui intéressent les travaux du Comité et le futur programme de travail. Il y est fourni des informations à l'appui de l'ordre du jour provisoire annoté de la session (ECE/HBP/172) et du projet de programme de travail pour 2014-2015 (ECE/HBP/2013/10), ainsi que sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2012-2013 (ECE/HBP/2011/1).

I. Réunion du Bureau tenue le 28 novembre 2012 à Genève

A. Stratégie relative au logement durable et à l'aménagement du territoire pour la période 2014-2020¹

1. Le Bureau a débattu de manière approfondie des changements à apporter au contenu de la Stratégie relative au logement durable et à l'aménagement du territoire. La première version de cette stratégie (ECE/HBP/2012/3) a été examinée à la soixante-treizième session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire. Le Comité a approuvé la structure du projet de stratégie et a confié au Bureau la tâche de poursuivre son élaboration². À cet égard, le Bureau a débattu du fond du document. En particulier, il a décidé de modifier la vision d'ensemble de la stratégie, de même que les objectifs et cibles correspondant à chaque élément de programme.

2. Le Bureau a pris en compte les résultats de l'étude sur les défis et priorités concernant le logement et l'aménagement du territoire (ECE/HBP/2013/2), qui fournissent des informations complémentaires utiles à l'élaboration de la stratégie (ECE/HBP/2013/3) comme à la préparation du futur programme de travail pour la période 2014-2015 (ECE/HBP/2013/10).

B. Préparation du programme de travail du Comité pour la période 2014-2015

3. Le Bureau a débattu des priorités du programme de travail en se fondant sur les conclusions des débats menés lors du séminaire-retraite de juillet 2012 et sur les résultats de l'étude susmentionnée (ECE/HBP/2013/2). Il a notamment estimé que les travaux du Comité devaient porter en priorité sur les thèmes suivants:

- Pour l'élément de programme «Logements et marchés immobiliers durables»:
 - Efficacité énergétique dans le secteur du logement;
 - Entretien, gestion et rénovation du parc de logements existant;
 - Accessibilité économique des logements, logements sociaux et logements à bon marché;
- Pour l'élément de programme «Développement urbain durable»:
 - Villes résistantes aux catastrophes;
 - Villes compactes (renforcement de la densité et de l'efficacité des zones urbaines);

¹ Ce document s'intitulait initialement «Projet de stratégie et cibles relatives au logement durable et à l'aménagement du territoire» (ECE/HBP/2012/3). Lors d'une réunion informelle tenue le 21 mai, le Comité du logement et de l'aménagement du territoire a décidé de retirer du titre le mot «cibles», estimant qu'il ne s'agissait là que d'un des éléments du document, qui présentait aussi une vision d'ensemble et des objectifs. Le rapport est disponible à l'adresse suivante:
http://www.unece.org/fileadmin/DAM/hlm/sessions/docs2013/prep_mtg.report.pdf.

² Le rapport du Comité du logement et de l'aménagement du territoire sur sa soixante-treizième session (ECE/HBP/170) est disponible à l'adresse suivante:
<http://www.unece.org/fileadmin/DAM/hlm/documents/2012/ece.hbp.170.e.pdf>.

- Initiative «villes intelligentes», dont l'urbanisme intègre au mieux les infrastructures d'information et de communication et les nouvelles technologies;
- Villes sobres en carbone et développement «climatiquement neutre» des villes;
- Pour l'élément de programme «Administration des biens fonciers et aménagement du territoire», l'enregistrement des biens fonciers a été considéré comme thème prioritaire. Le Bureau a demandé au secrétariat de solliciter une contribution du Bureau du Groupe de travail sur les priorités relatives à cet élément de programme;
- Pour l'élément de programme «Monographies nationales sur le logement et l'aménagement du territoire»:
 - Élaboration de monographies nationales en réponse aux demandes des gouvernements;
 - Suivi de la mise en œuvre des recommandations des monographies nationales;
 - Projets de modèles techniques destinés à appuyer la mise en œuvre desdites recommandations.

4. Le Bureau a demandé au secrétariat de préparer un projet de programme de travail pour la période 2014-2015 qui prenne en compte les thèmes prioritaires mentionnés ci-dessus.

C. Suite à donner aux conclusions de la soixante-treizième session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire

5. Le Bureau s'est penché sur le programme d'activités et le calendrier des réunions à tenir pendant la période 2012-2013. Il a notamment débattu des préparatifs du deuxième Forum sur le logement en Europe et en Asie centrale, qui devait avoir lieu à Genève du 22 au 24 avril 2013. Il a convenu de tenir trois séminaires consacrés aux thèmes de l'efficacité énergétique, des établissements informels et de la résistance aux catastrophes.

6. En outre, le Bureau a débattu des activités du Groupe de travail interdivisions de la CEE. Ce groupe comprend des représentants des sous-programmes de la CEE suivants: Coopération économique, Environnement, Foresterie et bois, Logement et aménagement du territoire, Population, Statistiques, Énergie durable, Commerce et Transports. Ses travaux sont coordonnés par le Groupe du logement et de l'aménagement du territoire. À l'avenir, des activités communes telles que l'organisation de séminaires et de conférences, la fourniture de services consultatifs et la préparation de directives et de publications pourraient être menées.

7. Le Bureau a examiné les formes de coopération envisageables avec des partenaires stratégiques tels que l'ONU-Habitat, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR). Il a aussi envisagé une coopération avec l'ONU-Habitat pour l'élaboration des rapports de 2014 et de 2016 sur l'état des villes eurasiennes.

D. Information sur les préparatifs de la Réunion ministérielle de 2013

8. Le Bureau a entériné la lettre d'invitation à adresser aux ministres, accompagnée d'une note d'information, des consignes pour les intervenants et du programme provisoire de la Réunion ministérielle du 8 octobre.

9. Le Bureau a aussi débattu de la manière dont le secrétariat devrait donner suite à la demande formulée par le Comité, à sa soixante-treizième session, de «recueillir les rapports sur la situation du secteur du logement et de l'aménagement du territoire dans les États

membres»³. Il a été convenu d'adresser un modèle de questionnaire aux États membres de la CEE après approbation par le Comité. Compte tenu du fait que le Groupe de travail préparait une étude comparative détaillée sur l'administration des biens fonciers, ces rapports se concentreraient sur l'habitat et sur le développement urbain. Les membres du Bureau sont convenus que ladite étude pourrait être utile au Comité dans la perspective de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durables Habitat III, qui se tiendrait en 2016.

10. Le Bureau a estimé qu'il pourrait être judicieux que le Comité publie à l'avenir une étude comparative sur la situation du logement dans la région de la CEE. Il a cependant reconnu que l'élaboration d'une telle étude nécessiterait de définir des indicateurs communément acceptés. À cet égard, il pourrait s'avérer nécessaire de mettre en place, avec l'aval du Comité, un groupe de travail chargé de définir de tels indicateurs. Le Bureau a convenu qu'il serait préférable que de cette étude ne soit effectuée qu'après la Réunion ministérielle.

II. Réunion du Bureau tenue le 19 février 2013 à Genève

A. Information sur les préparatifs de la Réunion ministérielle de 2013

11. Le secrétariat a informé le Bureau que le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe avait confirmé que la Réunion ministérielle se tiendrait le 24 janvier 2013. En conséquence, le 31 janvier 2013, le secrétariat a fait parvenir les lettres d'invitation correspondantes aux ministres et aux hauts fonctionnaires chargés du logement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, par l'intermédiaire de leurs représentants permanents à Genève. Il a en outre été convenu que le secrétariat tiendrait compte de tout changement de gouvernement dans les États membres et enverrait si nécessaire de nouvelles lettres d'invitation aux ministres concernés.

12. Le Bureau a aussi demandé au secrétariat de commencer à préparer le modèle de questionnaire pour les rapports nationaux sur la situation du secteur du logement et de l'aménagement du territoire dans les États membres. En outre, il a été convenu que le secrétariat préparerait les grandes lignes des deux publications qui contiendront, respectivement, les rapports nationaux et les déclarations ministérielles. Ces projets de document seront soumis au Comité pour examen lors de sa soixante-quatorzième session⁴. Il a par ailleurs été envisagé que ces publications ne soient consultables qu'en ligne, afin de réduire les coûts liés à leur impression.

13. Le secrétariat a présenté le programme des manifestations parallèles prévues à la suite de la Réunion ministérielle et de la session du Comité. Le Bureau a convenu que si le budget disponible s'avérait insuffisant, il pourrait être nécessaire d'annuler certaines de ces manifestations.

14. Par ailleurs, le Bureau a souligné l'importance d'engager dès que possible les négociations sur une convention-cadre sur le logement durable dans la région de la CEE. Le secrétariat a expliqué que le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe ne débattrait de cette question qu'après la soixante-cinquième session de la Commission, prévue en avril 2013. Le Bureau a souligné qu'il était crucial de trancher cette question dès que possible pour avoir le temps de préparer à la fois les réunions du Comité intergouvernemental de négociation, la soixante-quatorzième session et la Réunion ministérielle.

³ Rapport du Comité du logement et de l'aménagement du territoire sur sa soixante-treizième session (ECE/HBP/170, par. 29).

⁴ Ces publications ont été demandées par le Comité. Se reporter au rapport du Comité du logement et de l'aménagement du territoire sur sa soixante-treizième session (ECE/HBP/170, par. 29).

B. Stratégie pour la période 2014-2020

15. Le Bureau a examiné le texte révisé de la Stratégie relative au logement durable et à l'aménagement du territoire pour la période 2014-2020. Le secrétariat a mis à jour le document comme suite à la réunion de novembre du Bureau, à la réunion des parties prenantes et à la réunion conjointe des Bureaux du Comité et du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers (18 et 19 février 2013). Le Bureau du Groupe de travail avait en outre envoyé des commentaires complémentaires sur les cibles et objectifs relatifs au thème de l'administration des biens fonciers, qui ont également été examinés lors de la réunion.

16. Le Bureau a révisé la version actualisée du projet de texte de la stratégie, notamment son introduction, ses objectifs et ses cibles. Il a été convenu que ces révisions seraient intégrées au projet de texte de la stratégie et transmises pour commentaire au Bureau. Le secrétariat prendrait en compte ces commentaires et adresser par courrier électronique le projet de document ainsi mis à jour à l'ensemble des États membres de la CEE.

17. Le Bureau a réaffirmé qu'il faudrait organiser une session informelle du Comité en mai ou juin, comme convenu le 19 février lors de la réunion des parties prenantes, étant donné que la stratégie devait être soumise aux Ministres pour adoption le 8 octobre. De la sorte, il serait possible de débattre de la version finale de ce document bien avant la Réunion ministérielle.

III. Réunion du Bureau tenue le 21 avril 2013 à Genève

A. Activités du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers

18. Le Président du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers a présenté les conclusions de la huitième session du Groupe de travail, ainsi que les résultats de l'atelier sur l'administration des biens fonciers en Asie centrale, tenu à Bichkek les 19 et 20 mars immédiatement après la session du Groupe de travail. Il a aussi rendu compte des préparatifs de l'atelier sur la coopération pour la protection des droits de propriété foncière, qui devait avoir lieu à Uppsala (Suède) du 29 au 31 mai.

19. Le Bureau a accueilli favorablement la demande d'une monographie nationale sur l'aménagement du territoire présentée par le Gouvernement kazakh.

20. De plus, il a été rappelé qu'en vertu des directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement de groupes de travail sous l'égide de la CEE (ECE/EX/1), le mandat d'un groupe de travail est revu tous les cinq ans par le comité sectoriel dont il relève. Bien que le mandat du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers ait été prorogé en 2011 à la soixante-douzième session du Comité, il pourrait être nécessaire de le confirmer à l'issue du processus d'examen de la CEE de 2013. Le Bureau a convenu que cette information pourrait être mentionnée, selon que de besoin, au titre du point 5 c) «Administration des biens fonciers et aménagement du territoire» de l'ordre du jour provisoire annoté de la session.

B. Stratégie de la CEE pour la période 2014-2020

21. Le Bureau a débattu de l'ordre du jour provisoire de la réunion préparatoire des 21 et 22 mai 2013. Il avait été décidé de tenir cette réunion pour permettre aux États membres d'établir la version définitive du projet de stratégie avant sa présentation à la soixante-quatorzième session du Comité et à la Réunion ministérielle.

22. Le secrétariat a fait savoir au Bureau qu'il avait reçu des commentaires de la Division de l'environnement de la CEE après la date limite. Le document ayant déjà été

distribué aux États membres, ces suggestions n'avaient pas été intégrées au présent projet. Cependant, elles pourraient être présentées et débattues lors de la réunion préparatoire.

23. Le Bureau a convenu que ces suggestions, de même que les autres commentaires reçus après la date limite, pourraient être présentées lors de la réunion préparatoire pour débat et approbation par le Comité.

C. Préparatifs de la Réunion ministérielle et de la soixante-quatorzième session

24. Le Bureau a demandé au secrétariat de faire mention, au point 5 d) de l'ordre du jour provisoire annoté de la session (ECE/HBP/172), de sa préoccupation au sujet de possibles chevauchements des compétences de la CEE avec celles d'autres organisations, concernant des tâches comme l'élaboration des monographies nationales sur le logement et l'aménagement du territoire pour la région de la CEE. Il a été relevé que ces études étaient effectuées sous l'égide de la CEE depuis 1996. À cet égard, le Bureau a demandé au secrétariat de compléter l'ordre du jour provisoire en invitant le Comité à élaborer des recommandations sur l'élaboration des monographies nationales et à clarifier le mandat de la CEE dans ce domaine.

IV. Réunion du Bureau tenue le 22 mai 2013 à Genève

A. Activités du Groupe consultatif du marché immobilier

25. Le Bureau a examiné le projet de décision relative au renouvellement du mandat du Groupe consultatif du marché immobilier qui devait être soumis au Comité lors de sa soixante-quatorzième session⁵. Un rapport sur les activités menées et les résultats obtenus par le Groupe consultatif depuis la soixante-douzième session sera présenté au Comité pour lui permettre d'évaluer le travail du Groupe consultatif⁶.

1. Aperçu des activités, du projet de mandat et du programme de travail du Groupe consultatif du marché immobilier

26. Le Bureau a examiné et approuvé l'aperçu des activités du Groupe consultatif (ECE/HBP/2013/4). Il a réaffirmé l'importance des travaux du Groupe consultatif et confirmé son soutien à la poursuite des activités de celui-ci au cours des deux années à venir. Dans le même temps, s'agissant des futurs travaux du Groupe consultatif, le Bureau a établi les directives suivantes:

- Le Groupe consultatif du marché immobilier appuie les travaux du Comité et du Groupe de travail sur les thèmes fixés par ces derniers et ne doit pas fonctionner indépendamment de ces organes;
- Le Groupe consultatif n'entreprend aucune activité sans l'approbation expresse du Comité ou de son Bureau;
- Le Groupe consultatif ne peut organiser d'ateliers, de séminaires ou de tables rondes qu'à la demande d'un État membre et avec l'aval du Comité ou de son Bureau;

⁵ Voir les Directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement d'équipes de spécialistes sous l'égide de la CEE (ECE/EX/2/Rev.1) et le rapport sur les travaux de la réunion du Bureau tenue le 21 avril 2013.

⁶ La décision du Comité sera soumise pour approbation au Comité exécutif de la CEE.

- Les membres du Groupe consultatif ne peuvent pas présenter des demandes de financement aux gouvernements pour les activités actuelles ou proposées de la CEE sans l'aval du Comité ou de son Bureau;
- La composition du Groupe consultatif est établie par le Comité lors de ses sessions annuelles;
- Le Groupe consultatif limite son utilisation des ressources et du temps du secrétariat au minimum nécessaire à son fonctionnement.

27. Le Bureau a aussi débattu du mandat du Groupe consultatif (ECE/HBP/2013/5), ainsi que de son projet de programme de travail pour la période 2014-2015 (ECE/HBP/2-3/6). Il a demandé au secrétariat de mettre à jour ces documents conformément aux directives susmentionnées et de les adresser aux membres du Bureau pour commentaires et approbation avant la rédaction de leur version définitive, qui serait soumise au Comité à sa soixante-quatorzième session.

2. Projets d'études à préparer par le Groupe consultatif

28. Le Bureau a examiné le projet de directives concernant l'évaluation des risques du marché immobilier. Le secrétariat a indiqué que plusieurs acteurs du marché immobilier (notamment la Royal Institution of Chartered Surveyors et l'International Valuation Standards Council) avaient fait part de leur préoccupation à l'égard des opinions exprimées dans le projet actuel. Des experts supplémentaires seraient mis à contribution pour mieux rendre compte des différents points de vue sur ce sujet.

29. Le Bureau a été informé de l'état d'avancement de l'élaboration des directives visant à rendre le marché immobilier plus soucieux de l'environnement, comme le Comité l'avait demandé à sa soixante-treizième session. Un questionnaire avait été préparé en coopération avec la Fédération internationale des professions immobilières (FIABCI) et adressé aux sociétés, associations et professionnels du marché immobilier remplissant les conditions requises; le secrétariat en a présenté les résultats préliminaires, fondés sur les 284 réponses reçues jusqu'alors. Il a également présenté les grandes lignes d'une étude comparative de 30 systèmes de certification des bâtiments écologiques à travers le monde, en cours d'élaboration. Le Groupe consultatif serait chargé des tâches supplémentaires suivantes:

- Collecte des réponses supplémentaires au questionnaire;
- Poursuite de l'analyse des systèmes d'évaluation des risques, afin d'approfondir l'examen des systèmes dominants dans la région de la CEE;
- Préparation de recommandations concernant la suite à donner et l'établissement de normes de la CEE.

30. Le Bureau a demandé que l'étude porte en priorité sur l'évaluation des risques dans le secteur du logement. Il a souhaité que lors de la préparation de cette étude, le Groupe consultatif présente au Comité des propositions sur la méthode à utiliser avant de débiter l'étude proprement dite. Enfin, il a demandé que les projets de document, notamment les questionnaires, soient soumis à l'approbation du Comité ou de son Bureau avant d'être distribués.

B. Résultats de la réunion préparatoire du Comité du logement et de l'aménagement du territoire

31. Le Bureau a révisé le projet de Stratégie relative au logement durable et à l'aménagement du territoire pour la période 2014-2020 (ECE/HBP/2013/3), à l'issue des débats de la réunion préparatoire du 21 mai 2013, lors de laquelle le Comité avait approuvé le texte et le titre du document.

32. Le Bureau a demandé au secrétariat d'éditer le texte et d'en établir la version définitive en vue de la Réunion ministérielle, lors de laquelle il était prévu de l'adopter.

C. Deuxième Forum sur le logement en Europe et en Asie centrale

33. Le Bureau a examiné les possibilités de coopération avec la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels de la CEE à l'issue du séminaire (séance de réflexion) consacré au thème de la construction de logements plus sûrs dans des zones plus sûres et de la prévention comme moyen de réduire l'exposition des habitations et des terres aux risques industriels. Les participants à ce séminaire, organisé dans le cadre du deuxième Forum sur le logement en Europe et en Asie centrale, ont recommandé au Comité de prendre en considération le thème des accidents industriels s'il décidait, à l'avenir, de mettre à jour les directives concernant l'aménagement de l'espace. Le Bureau a pris note des informations fournies.

D. Préparatifs de la Réunion ministérielle et de la soixante-quatorzième session du Comité

1. Réunion ministérielle

a) Participation, communications et manifestations parallèles

34. Le Bureau a examiné la possibilité d'installer des stands d'exposition durant la soixante-quatorzième session du Comité et la réunion ministérielle pour mettre en lumière le travail de différentes organisations et, le cas échéant, celui des États membres intéressés. Le Bureau a aussi suggéré de projeter une vidéo présentant des bâtiments écologiques sur un écran installé devant la salle de réunion.

b) Publications

35. Les grandes lignes du projet de document en ligne compilant les déclarations ministérielles prononcées lors de la Réunion du 8 octobre ont été présentées au Bureau pour examen. Les participants à la Réunion ont approuvé ces grandes lignes. Le Bureau a demandé que cette publication soit, si possible, également disponible en version papier.

36. Le Bureau a examiné un modèle de document destiné aux États membres visant à faciliter la collecte des rapports nationaux sur le logement et le développement urbain et s'est aussi penché sur les grandes lignes de la publication dans laquelle figureront ces rapports (ECE/HBP/2013/9). Cette publication sera élaborée à l'issue de la Réunion ministérielle. Le Bureau a approuvé ce document et a demandé au secrétariat de le soumettre pour approbation à la soixante-quatorzième session du Comité, avant que les rapports des États membres ne soient rassemblés.

2. Session du Comité

a) Composition du Bureau

37. Le Bureau s'est déclaré préoccupé par le fait que la durée des mandats soit limitée à quatre ans dans le document issu de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE. Il a débattu de la possibilité pour le Comité d'adopter son propre règlement intérieur à sa soixante-quinzième session pour éviter une telle limitation. Le Bureau a demandé au secrétariat de faire figurer cette question dans l'ordre du jour de la soixante-quatorzième session, au titre du point «Élection du Bureau».

b) *Monographies nationales*

38. Le Bureau a convenu que le secrétariat lui adresserait pour approbation le projet de directives sur la méthode à utiliser pour élaborer les monographies nationales. Ce document, qui orientera la préparation des futures monographies nationales, devrait être approuvé à la soixante-quatorzième session.

39. Le Bureau a reçu les informations suivantes:

a) Le projet de monographie de l'Ukraine a été adressé au Gouvernement pour approbation et commentaires et devrait être publié en version papier pour la soixante-quatorzième session du Comité;

b) La mission de recherche pour l'élaboration de la monographie de la République de Moldova aura lieu en août 2013;

c) La manifestation marquant la publication de la monographie du Tadjikistan s'est déroulée du 13 au 17 mai, dans le cadre de la Concertation nationale sur le développement urbain durable, le logement et l'aménagement du territoire;

d) Autres documents officiels.

40. Le Président du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers a rendu compte des activités dudit groupe depuis la soixante-douzième session (ECE/HBP/2013/7).

41. Le secrétariat a présenté les documents suivants: projet de programme de travail sur le logement et l'aménagement du territoire pour 2014-2015 (ECE/HBP/2013/10), plan d'évaluation biennale (ECE/HBP/2013/11) et liste des publications (ECE/HBP/2013/12).

42. Le Bureau a convenu que ces documents seraient présentés au Comité à sa soixante-quatorzième session.

E. Questions diverses

43. Le Bureau a accueilli avec satisfaction les initiatives visant à favoriser la coopération du Comité avec les instances de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC), d'autant que la résistance aux catastrophes et la prévention de ces dernières revêtent une grande importance aux yeux des États membres de la CEE, comme le montrent les résultats d'une étude récente sur les défis et les priorités concernant le logement et l'aménagement du territoire dans la région (ECE/HBP/2013/2).

44. Le Bureau a relevé que les résultats de l'étude susmentionnée mettent en lumière un autre thème prioritaire, celui des «villes intelligentes». À cet égard, le Bureau a accueilli avec satisfaction la proposition du secrétariat de financer une étude sur les villes intelligentes qui s'appuierait sur les travaux de l'équipe interdivisions de la CEE sur le développement urbain durable.

45. Le Bureau a également accueilli avec satisfaction l'annonce de la tenue du quatrième Forum international consacré à l'énergie au service du développement durable, du 17 au 19 septembre 2013.